

📄 Cette formation est proposée par l'ADEME

Réaliser un diagnostic et une démarche territoriale ClimAgri®

Mettre en place une démarche d'évaluation des enjeux climatiques du secteur agricole à l'échelle d'un territoire en mobilisant les différents acteurs, jusqu'au passage à l'action

📍 98% des stagiaires recommandent cette formation

Agriculture : impacts et durabilité

👤 Toutes cibles

🕒 14h

€ 800€

Présentiel

Code module : CLIMAT16

Mis à jour le : 11/06/2026

À qui s'adresse la formation ?

Le public cible

Chambres d'agriculture, bureaux d'études, enseignants, autres structures agricoles

Pour les sessions organisées en région, la priorité sera donnée aux participants de la région organisatrice.

Les prérequis

Compétences agricoles (agronomie), expérience dans les diagnostics énergie/gaz à effet de serre.

Les stagiaires sont sélectionnés par l'ADEME sur candidatures.

[En savoir plus sur la démarche](#)

Objectifs

Les objectifs de la formation

- **Savoir réaliser** un bilan chiffré de plusieurs impacts environnementaux (dont émissions GES) de l'activité agricole à l'échelle territoriale
- **Savoir contribuer** à une dynamique de territoire pour accompagner la transition agroécologique et climatique

Programme

Le programme détaillé

- Introduction
- Objectifs, périmètre, principes et étapes de l'outil et la démarche ClimAgri®
- Diagnostic ClimAgri® : Architecture globale, collecte des données, méthode de calcul, résultats
- Modules complémentaires, notamment Adaptation au changement climatique
- Identification, priorisation et simulation des leviers pour construire un plan d'actions pour le territoire
- Animation de la démarche auprès des acteurs, et mise en place d'une gouvernance opérante
- Clôture et bilan

Durée

14h

Les modalités pédagogiques

Cette formation est délivrée en présentiel

Apports théoriques, études de cas, mises en situation, échanges et retours d'expériences

Les modalités d'évaluation

Avant la formation

Le participant complète un questionnaire de positionnement sur son niveau de compétences et de connaissances ainsi que sur ses attentes, en termes d'enjeux, de contenus et d'apports

Pendant la formation

Tout au long de la formation, le formateur évalue la progression de l'apprenant au travers des études de cas et des mises en situation

A l'issue de la formation

Le formateur valide l'acquisition des connaissances et des compétences du stagiaire

Le stagiaire complète un questionnaire d'auto-évaluation sur son niveau de compétences acquises

L'équipe pédagogique

Responsable technique : Audrey TREVISIOL, ADEME, Coordinatrice agriculture et changement climatique, Service Agriculture, Forêt et Alimentation

Responsable pédagogique : Natalie BAART, ADEME, Chargée de formation, Service Mobilisation des Professionnels

Formatrice.teurs : CERESCO et SOLAGRO

Tarif

Pour les entreprises (publiques ou privées) : 800 €

L'ADEME prend en charge les coûts pédagogiques pour les entreprises disposant de l'Agrément ESUS (Entreprise solidaire d'utilité sociale).

Pour le secteur public (hors entreprise) et associatif : les coûts pédagogiques sont pris en charge par l'ADEME.

Pour consulter la prise en charge des frais de déjeuners, cliquez [ICI](#)

Toute absence non justifiée sera facturée comme précisé dans l'article 4 de nos [conditions générales de vente](#).